



Assemblée générale

Compte rendu

6 septembre 2018

1. Mot de la Directrice /Ouverture de l'assemblée

À 19h20 par Johanne Landry. Après avoir souhaité la bienvenue aux parents réunis en assemblée, s'être présentée à eux et avoir présenté l'équipe-école (Titulaires, spécialistes, TES, PNE, SDG), elle passe la parole à la vice-présidente sortante afin de procéder à l'ouverture de l'assemblée générale puisque la présidente n'est plus à l'école.

2. Mot de bienvenue de la Vice-Présidente sortante

Madame Beaudry se présente aux parents de l'école. Elle explique le fonctionnement de la soirée et des postes à combler.

Madame Beaudry présente la procédure des élections ainsi que la nécessité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2017-2018 et le rapport annuel du Conseil d'établissement 2017-2018.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposée par Madame Rachel Papirakis
Secondé par Madame Morgane Chenu
Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2017-2018

Proposée par Madame Isabelle Durand
Secondé par Madame Nathalie Boisvert
Adopté à l'unanimité

5. Adoption du rapport annuel 2017-2018

Proposée par Madame Morgane Chenu
Secondé par Madame Isabelle Durand
Adopté à l'unanimité

6. Présentation des membres du Conseil d'établissement (CÉ) en cours de mandat

Madame Beaudry se présente et explique la raison d'être du CÉ ainsi que le rôle et les fonctions des membres. Elle parle de son expérience au sein du CÉ (ex. : connaître l'école, donner son opinion, apporter des suggestions, etc.).

7. Nomination du président d'élection

Madame Beaudry propose Madame Landry au poste de présidente d'élection.
Madame Marisol Gélinas seconde.
Accepté à l'unanimité.



Assemblée générale

Compte rendu

6 septembre 2018

8. Élection des membres du CÉ

Élections des membres du CÉ 2018- 2019		Commentaires
Nom	2017-2018	2018-2019
Geneviève Boileau	En poste	Sortant
Maryke Beaudry	En poste	Sortant
Julie Blouin	En poste	Sortant
Morgane Chenu	En poste	An 2 du mandat
Catherine Millar	En poste	Sortant : mandat d'un an en 18-19 - exceptionnel
Ingrid Charles	En poste	An 2 du mandat
Les candidatures seront acceptées le soir de l'assemblée générale. Les candidats peuvent se proposer eux-mêmes ou être proposés par un autre parent avant l'assemblée générale ou lors de celle-ci.		

a. 3 mandats de 2 ans (allocation de 2 minutes par candidat)

Mme Morgane Chenu propose Mme Maryke Beaudry.

Mme Morgane Chenu propose Cristiana Elie.

M. Stéphane Betti se propose.

Tous acceptent et sont élus majoritairement par acclamation.

b. 1 mandat d'un an

M. Maxime Barbeau se propose.

Élu majoritairement par acclamation.

9. Élection des représentants au comité régional de parents du regroupement ouest (CRPRO)

Brève explication sur le rôle du Comité régional de parents de la région Ouest.

a. Délégué au CRPRO

Cristiana Ellie se propose.

Élue majoritairement par acclamation.



Assemblée générale

Compte rendu

6 septembre 2018

b. Substitut au CRPRO

Stéphane Betti se propose.

Élu majoritairement par acclamation

10. Parents Action

a. Mot d'Isabelle Durand, appuyée par Marisol Gélinas

Madame Isabelle Durand se présente et explique la différence entre le CE et le comité de Parents Actions. Elle explique le rôle et les fonctions des membres de Parents Actions.

Elle propose la formation de L'OPP (Parents Action).

Tous en faveur (par acclamation)

Elle explique qu'il y aura une soirée d'élection et qu'une invitation leur sera envoyée.

11. Levée de l'assemblée